



CONVENTION CLARTÉ

.....

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX
PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES
AUX PARTICULIERS

JUILLET
2018

Crédit  Mutuel

UNE RELATION FONDÉE SUR LA **clarté** EST LE GAGE DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE FIDÉLITÉ.

Pour vous aider à gérer au mieux votre compte, votre banque se doit de vous informer avec précision des coûts des produits et services qui vous sont proposés.

Le Crédit Mutuel s'est engagé à cette transparence dans le cadre de la Convention Clarté.

Ce document reprend les conditions "standard" applicables, à partir du 1^{er} juillet 2018, aux produits et services souscrits ou en gestion "à la carte", hors conditions préférentielles liées à votre abonnement Eurocompte.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, sur simple demande ou via www.creditmutuel.fr.

Si vous n'avez pas encore signé votre convention de compte, qui régit nos relations réciproques, nous vous invitons à vous la procurer auprès de votre conseiller.

DATES DE VALEUR

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos Caisses de Crédit Mutuel et sous www.creditmutuel.fr.

Les prix affichés incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

En cas de demande concernant des opérations complexes, n'hésitez pas à demander l'établissement d'un devis à votre conseiller Crédit Mutuel.

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 4

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE 5

Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en agence	5

BANQUE À DISTANCE 6

Abonnement	6
Frais d'utilisation	6

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT 6

Cartes (Cotisation annuelle)	6
Cartes (Paiement/Retrait – Gestion carte)	7
Virements	8
Prélèvements / TIP SEPA	9
Chèques	9
Frais complémentaires liés à l'international	9

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES 10

Eurocompte	10
------------	----

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS 11

Commission d'intervention	11
Opérations particulières	11
Incidents de paiement	12

SPÉCIAL JEUNES 12

Offres groupées de services	12
Tenue de compte	12
Moyens de paiement	12
Divers	13
Banque à distance	13

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS 13

Découvert en compte	13
Crédits à la consommation	13
Crédits immobiliers	13
Garanties données	14

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS 14

Épargne bancaire	14
Placements financiers	14
Conservation et gestion	15
Gestion de Patrimoine	15

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE 15

SUCCESSION 15

RÉSOLUDRE UN LITIGE 16

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (Eurocompte) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet) (CMUT Direct)	GRATUIT Hors du coût du fournisseur d'accès Internet.
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Top Infos)	0,20 € par alerte reçue
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat	42,00 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé	44,50 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique	30,00 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1 € par retrait à partir du 5 ^e retrait par mois**
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA) ▶ en agence ▶ sur internet	3,50 € par virement GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA ▶ frais de mise en place de prélèvement ▶ frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT GRATUIT
Commission d'intervention	8,00 € par opération (avec un plafond de 80,00 € par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	26,00 € par an
Frais de tenue de compte	2,00 € par mois (soit pour information 24,00 € par an)

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

** Hors Carte Maestro Basis : payant dès le 1^{er} retrait.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture d'un compte avec signature de la convention de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT
Frais de clôture de compte	GRATUIT
Transfert Facile (Service d'aide à la mobilité bancaire)	GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE

Relevés de compte – envoi postal	
▶ mensuel	GRATUIT
▶ autre périodicité ou relevé supplémentaire	1,15 €/relevé
Documents Via Internet (dématérialisation des documents sur CMUT Direct, dont les relevés de comptes)	GRATUIT
Conservation des relevés de compte au guichet	11,20 €/trimestre
Récapitulatif annuel des frais	GRATUIT

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte	2,00 €/mois
▶ dans un Eurocompte	Exonéré
Frais de tenue de compte en devises	2,00 €/mois
Frais de tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois	30,00 €/an
Gestion d'un compte de non-résident	35,00 €/an

SERVICES EN AGENCE

Délivrance d'une attestation	9,60 €
Réédition de mouvements, par demande	6,00 €
Frais de recherche de documents	
▶ ≤ à 12 mois (simple)	15,50 €
▶ > à 12 mois (complexe)	Devis préalable
Service de mensualisation de frais bancaires*	6,00 €/an

Change manuel

Achat et vente de devises	
▶ achat/vente en compte	1,60 €
▶ achat/vente au comptant	2,80 €

Dépannage

Service Bienvenue	GRATUIT
Retrait Cash	9,00 €

* Liste des produits éligibles disponible sur demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE⁽¹⁾

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

CMUT Direct Basis (serveur vocal) ⁽²⁾	GRATUIT
CMUT Direct ▶ toutes opérations sauf bourse ▶ accès bourse	GRATUIT 1,00 €/mois
Bours'Actif (donne droit à des tarifs préférentiels sur les frais de courtages et les droits de garde)	4,50 €/mois

FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE⁽¹⁾

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

P@ywebCard (carte de paiement virtuelle) ⁽³⁾	GRATUIT
E-retrait (dépannage cash sur GAB CM-CIC) ⁽³⁾	GRATUIT
TOP Infos (Service d'alertes sur la situation du compte par SMS et/ou e-mail) ⁽⁴⁾	0,20 €/alerte
Téléchargement de mouvements archivés supérieurs à 2 mois ⁽⁴⁾	6,00 €

(1) Hors du coût du fournisseur d'accès Internet ou hors coût opérateur. (2) Arrêt de la commercialisation depuis octobre 2015. (3) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct et d'une carte éligible.

(4) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation annuelle	Débit immédiat	Débit différé
Mastercard ⁽¹⁾ , Visa ⁽¹⁾ ou Mastercard pour les Autres	42,00 €	44,50 €
@ccess Mastercard ⁽¹⁾	47,00 €	52,30 €
Mastercard akpLA ⁽¹⁾	48,00 €	52,30 €
Gold Mastercard ⁽¹⁾⁽³⁾ , Visa Premier ⁽¹⁾⁽³⁾ ou Gold Mastercard pour les Autres ⁽¹⁾	130,00 €	
World Elite Mastercard ⁽¹⁾ , Platinum Mastercard ⁽²⁾	280,00 €	
Visa Infinite	325,00 €	
Cirrus ⁽¹⁾	21,20 €	
Maestro ⁽¹⁾⁽²⁾ , Mastercard Online ⁽¹⁾ , Visa Online ⁽¹⁾	30,00 €	
Maestro Basis	20,90 €	
Minibanque ⁽²⁾	17,30 €	
Carte Vie Quotidienne	7,00 €	
Mastercard 3F (paiement en 3 fois) ⁽³⁾	10,12 €	

CARTES (SUITE)

Préférence, Préférence Liberté, Plan 4	
▶ avec une autre carte de paiement détenue	10,30 €
▶ sans autre carte de paiement détenue	37,00 €
Carte de dépôt	8,00 €
Mastercard Cadeau	8,00 €
Choix du visuel de la carte, à partir de	4,00 €
Supplément pour cartes CERTIZEN ⁽⁴⁾	12,00 €

PAIEMENTS ET RETRAITS

Opérations libellées en euros dans l'Espace Economique Européen, réalisées avec une carte en euro

Paiement par carte	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Mutuel ou du CIC (en euros)	GRATUIT
Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque à partir du 5 ^e retrait par mois calendaire ⁽⁵⁾	1,00 €

Autres opérations réalisées avec une carte en euro

Commission fixe	
▶ par paiement	0,33 €
▶ par retrait GAB	3,30 €
Commission sur montant, par opération	
▶ dans l'E.E.E + Suisse	1,00 %
▶ autres pays	2,50 %
Perception maximum, par opération	9,00 €

GESTION DES CARTES

Refabrication d'une carte ⁽⁶⁾	12,50 €
Refabrication d'une carte en urgence	49,00 €
Réédition d'un code confidentiel	5,40 €
Réédition d'un code confidentiel en urgence	49,00 €
Changement de code confidentiel sur un GAB du Crédit Mutuel	GRATUIT
Envoi d'une carte en recommandé avec AR	8,50 €
Modification ponctuelle de plafond d'autorisation	5,00 €
Frais d'opposition de la carte par le porteur, pour perte ou vol	GRATUIT

(1) Carte supplémentaire sur le même compte : demi-tarif sur la carte la moins chère. (2) Ce produit n'est plus commercialisé. (3) Réserve aux titulaires d'une carte de paiement. Assurance décès annuelle facultative, en option : 2,00 €. (4) Cartes disposant d'un Cryptogramme Visuel dynamique : changement régulier du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte). (5) Hors carte Maestro Basis : payant dès le 1^{er} retrait déplacé. (6) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le porteur pour perte ou vol.



VIREMENTS

Emission d'un virement interne	Guichet	Internet*
Frais par virement occasionnel	GRATUIT	GRATUIT⁽¹⁾
En cas de change	7,60 €	3,00 €

Emission d'un virement SEPA⁽²⁾ (en euro dans la zone SEPA**)

Frais par virement occasionnel	3,50 €	GRATUIT⁽¹⁾
--------------------------------	--------	------------------------------

INFORMATION PRATIQUE

Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euro, être réalisé au sein de la zone SEPA**, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE⁽³⁾), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

Emission d'un virement non SEPA⁽²⁾ (en euro dans la zone SEPA**)

Frais par virement occasionnel, jusqu'à 50 000 €

▶ option SHARE ⁽³⁾ et non automatisable	12,00 €
--	---------

Frais par virement occasionnel,

au-delà de 50 000 €	Tarifs Autres virements non SEPA
---------------------	----------------------------------

Autres virements non SEPA⁽²⁾ (hors zone SEPA** ou en devise autre que l'euro)

Frais par virement reçu

▶ commission de rapatriement	8,30 €
------------------------------	--------

Frais par virement émis

▶ commission forfaitaire de transfert		
– de 0 à 1 500 €	15,10 €	11,60 €
– de 1 501 à 12 500 €	26,20 €	22,70 €
– au-delà	44,90 €	41,40 €

Commission de change	7,60 €
----------------------	--------

Virement permanent en €

▶ frais de mise en place	5,25 €	GRATUIT⁽¹⁾
▶ frais de modification	2,50 €	GRATUIT⁽¹⁾
▶ clôture	GRATUIT	GRATUIT⁽¹⁾
▶ par échéance	GRATUIT	GRATUIT⁽¹⁾

Virement permanent en devise autre que l'euro

Les commissions liées à l'ouverture, aux modifications et à la clôture sont identiques à celles pratiquées pour les opérations en EUR. Les frais par échéance sont identiques à ceux d'un virement ponctuel (interne, européen, international).

Une commission de change est appliquée quand la devise de l'ordre est différente de la devise du compte. Cette commission est de 3,00 € pour les ordres de virements internes et de 7,60 € pour les ordres de virements externes.

Prestations annexes (frais supplémentaires)

Délivrance d'un avis de débit ou crédit complémentaire	4,00 €
Commission Express sur virement en euro en zone SEPA**	3,00 €
Commission Express sur autre type de virement	8,25 €
Demande d'édition de justificatif de paiement	20,45 €
Demande d'édition d'un chèque	16,25 €
Virement SEPA émis et retourné par la banque du bénéficiaire	5,35 €

A ces tarifs, il convient d'ajouter pour les virements ponctuels ou permanents, émis ou reçus, SEPA et non SEPA, la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que les frais relatifs à une intervention particulière.

* Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct. ** Zone SEPA : 28 pays de l'UE + Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin. (1) Hors du coût du fournisseur d'accès Internet. (2) SEPA : Single Euro Payment Area. (3) SHARE (SHA) : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire.

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP SEPA)	GRATUIT
Emission d'un prélèvement (nécessite la détention d'un numéro ICS)	0,25 €/ligne
Création d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)	40,00 €

CHÈQUES

Remise de chèque en euro payable en France*	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile	
▶ envoi simple, par envoi	Frais postaux
▶ envoi en recommandé avec AR, par envoi	8,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	11,00 €
Photocopie de chèque	6,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte, par chèque	15,15 €
▶ sans Assur-Carte, par chéquier	29,70 €
Remise de chèque(s) payable(s) à l'étranger en € ou en devises**	
Sauf Bonne Fin (SBF)	
▶ commission d'encaissement	1,00 ‰
– minimum	14,20 €
– maximum	55,00 €
Crédit Après Encaissement (CAE)	
▶ forfait à rajouter aux tarifs SBF	19,90 €
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé (CAE/SBF)	21,10 €
Paiement d'un chèque à l'étranger en € ou en devises**	
▶ chèque émis en euro	GRATUIT
▶ chèque émis en devise	13,90 €

* Date de valeur J+1 ouvré. ** Dates de valeurs : informations disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

FRAIS COMPLÉMENTAIRES LIÉS À L'INTERNATIONAL

Commission de change éventuelle sur opérations en devises	7,60 €
Port sécurisé	36,50 €
Frais de correspondant éventuels	Frais réels



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de services. Abonnement mensuel (offre standard hors options). Tous les services utiles pour bien gérer votre argent au quotidien sont compris dans un abonnement mensuel unique.

EUROCOMPTE

Votre offre de base comprend un compte bancaire avec chéquier (envoi simple), un service de banque à distance, les frais forfaitaires de gestion et une carte de paiement internationale. Gratuité des frais de tenue de compte.

Débit immédiat Débit différé

Abonnement mensuel avec carte

	Débit immédiat	Débit différé
Maestro, Mastercard Online	4,99 €	
Mastercard	5,42 €	6,24 €
Visa	5,42 €	6,24 €
@ccess Mastercard	5,97 €	6,84 €
Gold Mastercard	10,35 €	10,81 €
Visa Premier	10,35 €	10,81 €
World Elite Mastercard / Platinum Mastercard	22,49 €	
Visa Infinite	25,94 €	

Majoration mensuelle par Eurocompte pour carte supplémentaire

	Débit immédiat	Débit différé
Maestro, Mastercard Online	1,38 €	
Mastercard	1,77 €	2,18 €
Visa	1,77 €	2,18 €
@ccess Mastercard	2,04 €	2,52 €
Gold Mastercard	5,06 €	5,30 €
Visa Premier	5,06 €	5,30 €
World Elite Mastercard / Platinum Mastercard	20,12 €	
Visa Infinite	23,57 €	

Majoration mensuelle par Eurocompte pour les options suivantes

Budget+	GRATUIT	
Carte 3F (assurance décès comprise)	0,50 €	
Carte Plan 4	0,81 €	
Assurance Protection Juridique	4,56 €	
Assurance des moyens de paiement		
▶ Assur-Carte (CM)	1,77 €	
▶ Assur-Carte (toutes banques)	2,12 €	
Découvert et assurance découvert		
▶ Autorisation de découvert > 310 €	1,67 €	
▶ Assurance découvert (selon le montant de l'autorisation)	de 1 à 5 €	

Autres formules

Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L.312-1 III et D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement, TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique (en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE) et deux formules de chèques de banque par mois.	GRATUIT
Facil' Accès – Offre aux personnes en situation de fragilité (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), carte de paiement à autorisation systématique, le dépôt et le retrait d'espèces aux guichets de la banque, 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un contrat de gestion de compte à distance, un système d'alertes sur le niveau de solde du compte, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention et un changement d'adresse par an.	3,00 €
Prestations de Base (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L.312-1 II et D.312-5 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements bancaires (aux guichets ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et une carte de paiement (en inclusion : paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE).	3,50 €
CAP TRANSAT (avec Mastercard à débit immédiat)	23,50 €
CAP TRANSAT (sans carte)	19,50 €

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Sommes perçues par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Commission d'intervention*

▶ par intervention	8,00 €
▶ plafond mensuel	80,00 €

* Pour les titulaires de Facil'Accès et les bénéficiaires des SBB : 4,00 € par opération avec un plafond mensuel de 20,00 €.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de recherche d'adresse erronée (NPAI/PND)	7,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,50 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (En 2018, avis et oppositions à tiers détenteur, oppositions administratives et saisies assimilées)	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
▶ maximum	98,40 €
Frais par saisie-attribution	98,40 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (mise en place ou suppression)	19,10 €
Paiement de chèque émis en période d'interdiction bancaire	19,25 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	13,50 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
▶ chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
▶ prélèvement ≤ à 20,00 €	Montant du prélèvement 20,00 €
▶ au-delà	

SPÉCIAL JEUNES

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisations mensuelles à partir de :

▶ VIP 11-15 ans	1,00 €
▶ Jeunes 15-17 ans	2,00 €
▶ Jeunes 18-25 ans	3,35 €
▶ Jeunes actifs 18-28 ans	6,60 €

Un dépliant détaillant les offres Eurocompte est disponible sur simple demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel, ainsi que sur www.creditmutuel.fr.

Anciennes formules souscrites avant le 1^{er} janvier 2014

▶ 16-17 ans (avec carte Mastercard Online), à partir de	1,37 €
▶ 18-25 ans (avec carte Mastercard Online), à partir de	1,97 €

Tarifs réduits ou gratuité totale : le Crédit Mutuel offre aux moins de 26 ans des conditions particulièrement avantageuses, décrites ci-dessous :

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte, pour les moins de 26 ans	GRATUIT
--	----------------

MOYENS DE PAIEMENT

Cartes

Pop Corn, Vip	GRATUIT
Argent de poche	15,75 €
Carte Jeune Cirrus	10,60 €
Carte Mastercard Online, Visa Online	14,50 €
Mastercard Jeunes (gratuite la 1 ^{re} année)	
▶ à débit immédiat	21,00 €
▶ à débit différé	22,25 €
Refabrication de carte ⁽¹⁾	- 50 %*

Chèques

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte ou Eurocompte VIP	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte	- 50 %*

Virements

Frais de mise en place ou de modification de virement permanent	GRATUIT
---	----------------

* Sur le tarif de base.

DIVERS

Délivrance d'une attestation

GRATUIT

BANQUE À DISTANCE

L'abonnement CMUT Direct (y compris accès bourse)

GRATUIT

Avantage Musique : Détenir une carte de paiement au Crédit Mutuel, c'est bénéficier des avantages exclusifs de la billetterie RIFFX by Crédit Mutuel (www.riffx.fr).

(1) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le porteur pour perte ou vol.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERT EN COMPTE

Taux applicable aux dépassements

Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

Frais de dossier annuels

▶ Découvert ≤ à 310 €

GRATUIT

▶ Découvert ≥ à 310 € hors Eurocompte, par an

25,50 €

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Frais de dossier / avenant

1,00 %

▶ minimum

45,00 €

▶ maximum

Selon objet⁽¹⁾

Passeport Crédit

▶ mise en place

GRATUIT

▶ frais à l'utilisation (offerts si utilisation via CMUT Direct)

0,50 %*

* Pourcentage appliqué sur le montant débloqué.

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier / avenant

1,00 %

▶ minimum

300,00 €

Frais de modularité de prêt

50,00 €

Attestation de main-levée d'hypothèque ou renouvellement d'hypothèque

9,00 €

Frais de traitement de main levée

▶ hypothèque

200,00 €

▶ autres garanties selon la nature

30,00 €

à 200,00 €



AUTRES PRESTATIONS

Frais de main-levée ou établissement d'une procuration de main-levée	30,00 € à 200,00 €
Frais d'établissement d'acte de nantissement sur titres	87,60 €
Frais de nantissement par tranche de 1 000 euros	2,93 €
Frais pour garantie à 1ère demande	51,00 €
Frais d'établissement d'une convention séquestre	0,50 % montant prêt
Frais de dossier caution bancaire	15,00 €
Commission d'engagement sur caution bancaire	1,50 % l'an
Lettre d'information pour échéance de prêt impayé	13,50 €
Duplicata attestation d'intérêts ou de prêts	6,00 €
Délivrance d'un décompte ⁽¹⁾	24,45 €
Mise en place d'un plan d'apurement	31,00 €
Réédition d'un tableau d'amortissement	GRATUIT
Modification sur prêt sans avenant	7,30 €

(1) Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à compter du 1^{er} juillet 2016.

GARANTIES DONNÉES

Frais de mise en place	
▶ acte simple	45,00 €
▶ acte complexe	145,00 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Budget + (alimentation automatique du compte épargne), par an	12,00 €
Transfert de PEL ou CEL hors Crédit Mutuel ou CIC	90,00 €
Transfert de PEP*	
▶ pourcentage des sommes gérées	2,00 %
▶ minimum	45,00 €

* Sauf conditions contractuelles spécifiques.

PLACEMENTS FINANCIERS

Opérations de bourse France	Guichet	Internet ⁽¹⁾
Frais de transmission d'ordre	5,00 €	GRATUIT⁽²⁾
Frais d'exécution d'ordre	1,20 %	0,70 %
▶ minimum de perception	12,50 €	9,90 €
Frais d'exécution avec Bours'Actif ⁽³⁾		
▶ 10 premiers ordres du trimestre		0,50 %
▶ 10 ordres suivants		0,40 %
▶ au-delà		0,30 %
▶ minimum de perception		8,00 €
▶ maximum de perception		19,90 €

Service de Règlement Différé (SRD) : Fiche Clarté spécifique disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel

Opérations de bourse étrangères	Guichet	Internet ⁽¹⁾
Frais d'exécution d'ordre	1,20 %	0,90 %
▶ minimum de perception	50,00 €	35,00 €
Frais d'exécution d'ordre avec Bours'Actif ⁽³⁾		0,70 %
▶ minimum de perception		30,00 €
▶ maximum de perception		65,00 €

Divers

Transfert sortant de compte titres hors Crédit Mutuel et CIC (+ frais par ligne 5,25 €)	64,40 €
Transfert d'un PEA hors Crédit Mutuel et CIC (+ frais par ligne 5,25 €)	80,00 €
Frais de recherche titres / réédition de l'Imprimé Fiscal Unique	30,00 €

(1) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct à 1,00 €/mois, cf. chapitre Banque à distance.

(2) Hors frais d'abonnement banque à distance & hors du coût du fournisseur d'accès Internet.

(3) Voir tarif de l'abonnement au service Bours'Actif page 6.

CONSERVATION ET GESTION

Droits de garde

Frais annuels fixes*, par compte-titres	15,90 €
Frais annuels de gestion, par ligne	
▶ produits CM-CIC	GRATUIT
▶ ligne de valeurs françaises	6,60 €
▶ ligne de valeurs étrangères	10,90 €

* 7,95 € pour les clients uniquement détenteurs de Parts B, non facturé la première année.

GESTION DE PATRIMOINE

Profil patrimoine	36,00 €
Bilan patrimonial, à partir de	530,00 €
Frais de suivi annuel	150,00 € à 250,00 €
Comptes et portefeuilles gérés	Nous consulter

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assur-Carte Crédit Mutuel)	26,00 €/an
Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assur-Carte toutes banques)	31,00 €/an

SUCCESSION

Ouverture d'un dossier de succession	120,00 €
Liquidation d'actifs (si transfert hors Groupe CM-CIC)	1,10 %*
▶ minimum	120,00 €
▶ maximum	840,00 €
Frais annuels de gestion	80,00 €
Intervention pour crédit en cours ou auprès d'une compagnie d'assurance	33,00 €
Intervention exceptionnelle liée à la succession (règlement de factures,...)	16,50 €

* Base : Valorisation des avoirs au jour du décès.

RÉSOUTRE UN LITIGE

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation :

0 800 883 883 Service & appel gratuits

EN PREMIER LIEU

Votre Caisse de Crédit Mutuel

EN SECOND LIEU

Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest
10 rue de Rieux – CS 14003 – 44040 Nantes Cedex 1
Courriel : cmlaco-relat-client@cmlaco.creditmutuel.fr

EN TROISIÈME LIEU

Monsieur le Médiateur du Crédit Mutuel
63, chemin Antoine Pardon – 69160 Tassin la Demi Lune
www.lemediateur-creditmutuel.com

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.creditmutuel.fr et sur les conditions générales de banque.

Tarifs applicables aux clients des Caisses du Crédit Mutuel
Loire-Atlantique Centre Ouest

BONNE EXÉCUTION DES CONTRATS – RÉCLAMATIONS

Les demandes du client portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la banque, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la banque sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la banque, soit par courrier ou par courriel. L'adresse Email de la banque est disponible sur le site www.creditmutuel.fr.

MODIFICATION DE LA CONVENTION DE COMPTE

Selon les modalités prévues dans la convention de compte de dépôt, l'établissement de crédit informe le client qu'il est réputé avoir accepté la modification s'il ne lui a pas notifié, avant la date d'entrée en vigueur proposée de cette modification, qu'il ne l'acceptait pas ; dans ce cas, l'établissement de crédit précise également que, si le client refuse la modification proposée, il peut résilier la convention de compte de dépôt sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification (Code Monétaire et Financier L. 312-1-1 II).

INFORMATION DE LA CLIENTÈLE CONCERNANT LA GARANTIE DES DÉPÔTS, DES TITRES ET DES CAUTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en caisse et sur le site internet de la banque.

ANNONCEUR

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le code des assurances.

